



Département des
institutions, du
territoire et du sport

Château cantonal
1014 Lausanne

COMMUNE D'ORMONT-DESSUS

Zone réservée cantonale selon l'art. 46 LATC Parcelles n° 5057, 5485 et 5486

FEUILLE D'ENQUETE

Le dossier est déposé

- au Greffe de la commune d'Ormont-Dessus (Rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets)
- à la Direction générale du territoire et du logement (Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne);

du 22 avril au 22 mai 2023 inclusivement,

conformément à l'avis publié dans la Feuille des avis officiels du 21 avril 2023. **Les pièces sont également disponibles à l'adresse www.vd.ch/dgtl sous la rubrique Actualités.**

Le dossier d'enquête comprend :

- un plan et un règlement « Zone réservée cantonale selon l'art. 46 LATC – Parcelles n° 5057, 5485 et 5486 » ;
- un rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.

L'attestent au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

Nombres d'oppositions et
observations formulées :

- sur la présente feuille d'enquête :

.....

- adressées à la Municipalité d'Ormont-Dessus

.....